



**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places  
pour personnes handicapées de grande dépendance**

## **Rentrée du Parlement Francophone Bruxellois**

**21 septembre 2022**

Madame la Présidente du Parlement Francophone Bruxellois,

Mesdames et Messieurs les députés,

Après une assez longue période de pandémie qui fut particulièrement dure pour les familles confrontées au handicap de leur enfant, une nouvelle rentrée a eu lieu. Nous espérons sincèrement que le temps de confinement aurait permis à notre gouvernement de mieux réfléchir à la mise en place des mesures visant à faciliter la vie des citoyens les plus fragiles. Si le handicap ne peut s'effacer, l'anticipation, la prévoyance, la programmation des interventions et services utiles à une population déjà très touchée auraient dû être les maîtres mots de cette nouvelle rentrée... **Hélas il n'en est rien !**

Des nombreux témoignages de parents affolés, parfois désespérés, nous parviennent au sujet des carences déjà connues dans l'accompagnement de leurs enfants mais aussi au sujet de nouveaux dysfonctionnements !

Les problèmes liés au transport scolaire des enfants handicapés se sont manifestés cette année de manière très criante, en laissant plus de 300 enfants sur le carreau. Au 21 septembre, on nous signale même la suppression de circuits qui fonctionnaient à la rentrée ! Est-ce dû à un manque soudain de chauffeurs ou à une mauvaise gestion de l'appel d'offre par la COCOF ? A-t-on prévu l'augmentation des prix de l'énergie et de l'essence ? Nous attendons une réponse.

La mise en œuvre du Pacte d'excellence et des pôles territoriaux devrait assurer l'inclusion dans l'enseignement ordinaire des enfants fréquentant certains types d'enseignement spécialisé. Or, elle a aussi donné un coup d'arrêt à des inclusions réussies dans le cadre du décret précédent d'enfants avec des déficiences plus graves. Avait-on prévu cet effet pervers de la réforme ? Et par ailleurs, a-t-on prévu la participation aux pôles de toutes les écoles spécialisées, a-t-on prévu de rendre une fois pour toutes obligatoire la formation des enseignants au handicap ? Bien sûr que non !

Les allocations familiales majorées ainsi que l'allocation de la Zorgkas pour les Bruxellois sont indispensables pour permettre aux familles de payer des frais supplémentaires liés à l'éducation de leurs enfants et aux soins non remboursés par l'INAMI, comme la logopédie. Or, des nombreuses familles en sont actuellement privées par manque de médecins conseil préposés à l'octroi et à la révision de ces allocations ! Le passage de cette compétence du fédéral aux régions pose aussi problème. A-t-on prévu ces difficultés et cette pénurie de médecins ?

Ceux-ci ne sont que quelques exemples du manque de prévoyance du monde politique. Mais pire, nous constatons, et ceci est relativement nouveau, qu'à côté des carences déjà dénoncées depuis longue date, on est en train de détruire ce qui fonctionnait auparavant ! Cette situation est inacceptable et justifie de notre part l'intention de redescendre dans la rue pour dénoncer ces nombreux dysfonctionnements et d'entamer, s'il le faut, d'autres poursuites.

**Nous vous donnons rendez-vous au Parlement le 30 septembre 2022.**

**Vous êtes nos élus, vous nous représentez ! Nous vous demandons d'agir !**

GAMP – [www.gamp.be](http://www.gamp.be) – [info@gamp.be](mailto:info@gamp.be)

Personne de contact : Cinzia Agoni – Clos du Bergoje, 20 – 1160 Bruxelles – 0471 / 30 40 64